



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT DE
FOOTBALL DE LOT ET GARONNE

ASSOCIATION LOI 1901 Déclarée n° 1627

Siret 32275934100025

Assemblée Générale Financière du lundi 21 novembre 2022

à Villeneuve sur Lot - Maison des associations 54, rue de Cocquard

Appel des clubs à 19h00 - Début des travaux à 19h30.

ORDRE DU JOUR

19H00 : Appel des clubs

Vérification des pouvoirs : présentation obligatoire de la licence dirigeant et du Pouvoir si le représentant du club n'est pas le Président. Distribution des documents.

19h30 : Début des travaux

- Approbation du PV de l'AG Financière du 22 novembre 2021 à Villeneuve sur Lot
- Rapport de gestion du Président
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation du compte de résultat 2021 / 2022 et du bilan au 30 juin 2022
- Approbation des comptes annuels 2021 / 2022
- Présentation du budget prévisionnel 2022 / 2023
- Approbation du budget prévisionnel 2022 / 2023
- Election de nouveaux membres du Comité de Direction
- Intervention des invités
- Buffet dinatoire

POUVOIR

Vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, vous pouvez confier votre pouvoir à un autre club dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts du District de Lot et Garonne. Un club peut représenter au maximum une autre association.

Je soussigné(e)

Président(e) du club deabsent(e)

à l'AG du 21 Novembre 2022

Donne pouvoir à M.....de mon club

N° de licence

Donne pouvoir à M.....

Du club de

N° de licence

De représenter mon club à l'Assemblée Générale Financière du District de Football de Lot et Garonne du 21 Novembre 2022.

Signature et cachet du club (Obligatoires)

Rappel : Pouvoir à confier à votre représentant – Tout représentant de club doit présenter sa licence enregistrée pour la saison en cours.

Toute absence ou non représentation de club est passible d'une amende prévue par le règlement financier du District.